Timeline des droits des femmes

Guide enseignant et préparation du jeu

OBJECTIFS

Situer des événements les uns par rapport aux autres, construire des repères et justifier un classement. Distinguer une revendication, une mesure juridique et son application. Le jeu rassemble 27 repères français, de 1791 à 2024.

CONTENU DES FICHIERS

Cartes : six pages A4 portrait, neuf cartes par face. Les pages 1, 3 et 5 sont les faces sans date ; les pages 2, 4 et 6 sont leurs versos datés. La règle et le corrigé occupent chacun une page A4 paysage. Ce guide propose les repères historiques en page 2, le mémo en page 3 et les sources en page 4.

IMPRESSION ET DÉCOUPE

Imprimez les six pages de cartes à 100 %, en recto verso, avec retournement sur les bords longs. Désactivez l'ajustement automatique. Faites d'abord un essai avec les pages 1 et 2 : un même numéro doit se trouver sur les deux faces. Les cartes mesurent 63 × 90 mm. Découpez sur les traits du recto ; le verso n'a pas de traits de coupe.

EN CLASSE

Prévoyez deux à six joueurs ou équipes pour le jeu complet. Faites lire les cartes et le mémo avant de commencer. Après la partie, choisissez un repère lié à l'éducation, un autre au travail et un autre à la citoyenneté, puis faites-les expliquer en une phrase.

POUR UNE PREMIÈRE PARTIE

Réunissez deux à quatre équipes et distribuez deux cartes à chacune. Utilisez ce lot de douze repères : 1791, 1804, 1861, 1907, 1944, 1945, 1946, 1965, 1967, 1970, 1975 et 2024. Une carte commence la frise ; les autres forment la pioche. Le corrigé donne les numéros à sélectionner.

POUR CONCLURE LA SÉANCE

Pourquoi deux cartes différentes portent-elles sur le vote ? Le Code civil de 1804 est-il une avancée pour les femmes mariées ? Une loi suffit-elle à faire disparaître les inégalités ? Faites appuyer chaque réponse sur au moins une carte.

Repères à expliquer aux élèves

1791 et 1804 La Déclaration d'Olympe de Gouges revendique l'égalité ; elle n'est pas adoptée. Le Code civil impose ensuite la subordination de l'épouse. L'histoire de ces droits comporte des restrictions. [S1, S2]

1861 et 1924 Julie-Victoire Daubié réussit le bac bien avant la réforme des lycées de filles. En 1924, un cursus préparant au même baccalauréat que les garçons est institué, à côté du diplôme féminin existant. [S3, S16]

1909 et 1938 Le congé de huit semaines protège le contrat, sans rémunération. L'incapacité civile obligeait l'épouse à obtenir l'autorisation du mari pour de nombreux actes juridiques. Sa suppression ne donne pas encore une autonomie complète. [S6, S17]

1936, 1944 et 1945 Des femmes entrent au gouvernement avant d'obtenir le droit de vote. L'ordonnance du 21 avril 1944 accorde le droit ; les municipales du 29 avril 1945 marquent son premier exercice. [S7, S8]

Les limites de 1945 Le vote n'est pas encore ouvert dans les mêmes conditions à toutes les femmes de l'empire colonial. En Algérie, les femmes de statut civil local ne l'exercent qu'en 1958. [S8]

1965 et 1970 La réforme de 1965 vise les femmes mariées : beaucoup travaillaient déjà. En 1970, l'exercice commun de l'autorité parentale concerne d'abord les parents mariés. [S6, S9]

1967, 1975, 1982 et 2024 La pilule vise à éviter une grossesse ; l'IVG l'interrompt. La loi sur le remboursement date du 31 décembre 1982 ; elle est publiée le 1er janvier 1983. La loi Veil et la garantie constitutionnelle sont deux autres repères. [S6, S10, S15, S19]

1999 et 2000 La révision de la Constitution ouvre la voie aux mesures de parité ; la loi suivante fixe des règles concernant les candidatures, différentes selon les scrutins. [S11]

2006 et 2014 Dix-huit ans devient l'âge minimum ordinaire du mariage pour les deux sexes ; des dispenses du procureur restent possibles. La loi de 2014 poursuit l'égalité réelle sans signifier que toutes les inégalités disparaissent. [S12, S14]

Les années renvoient à l'événement ou à la loi, et pas nécessairement à l'entrée en vigueur de chaque mesure. Les illustrations évoquent les thèmes ; ce sont les références de la page 4 qui documentent les faits.

Mémo pour jouer

Cette page peut rester visible pendant la partie.

Constitution Texte qui fixe les règles fondamentales de l'État et garantit des droits.

Droit de vote et éligibilité Voter permet de choisir des représentants. Être éligible permet de se présenter à une élection et d'être élu.

Incapacité civile Dans le jeu, ce terme désigne les restrictions qui empêchaient l'épouse d'accomplir seule de nombreux actes juridiques.

Autorité parentale Ensemble des droits et des devoirs des parents pour protéger leur enfant, l'élever et l'accompagner.

Parité Objectif d'une répartition égale entre les femmes et les hommes, notamment dans les candidatures ou les responsabilités.

Rémunération Salaire et autres avantages reçus en contrepartie d'un travail.

Contraception Moyens destinés à éviter une grossesse. La pilule est un de ces moyens.

IVG Interruption volontaire de grossesse, aussi appelée avortement.

POUR EXPLIQUER MON CHOIX

« Je place cette carte avant… parce que… »
« Ce droit existe déjà quand… »
« Obtenir un droit et l'exercer sont deux événements différents. »

VARIANTE COOPÉRATIVE

Posez une carte date visible, puis tirez les autres une à une, dates cachées. Le groupe choisit une place avant de retourner la carte. Marquez un point si elle est bien placée, puis rangez-la au bon endroit, même en cas d'erreur. Continuez jusqu'à la fin : vous obtenez un score sur 26 et une frise complète.

Sources et correspondance des cartes

Références vérifiées le 11 novembre 2026 • Liens cliquables.

S1 · Haut Conseil à l'Égalité
Repères chronologiques : publication du texte d'Olympe de Gouges.
Repères du jeu : 1791.

S2 · Archives de la Dordogne
Chronologie : divorce et Code civil.
Repères du jeu : 1792, 1804.

S3 · Bibliothèque nationale de France
Catalogue collectif de France : diplôme de Julie-Victoire Daubié, 17 août 1861.
Repères du jeu : 1861.

S4 · Sénat
Camille Sée et la loi du 21 décembre 1880.
Repères du jeu : 1880.

S5 · Barreau de Paris
Un peu d'histoire : ouverture de la profession aux femmes en 1900.
Repères du jeu : 1900.

S6 · Assemblée nationale
Rapport n° 1095 du 20 juin 2018, chronologie des droits acquis au XXe siècle.
Repères du jeu : 1907, 1938, 1965, 1972, 1975, 1983.

S7 · Assemblée nationale
Chronologie du droit de vote et d'éligibilité : nominations de 1936.
Repères du jeu : 1936.

S8 · Éduscol
Le 29 avril 1945, les Françaises votent : ordonnance, scrutin et limites coloniales.
Repères du jeu : 1944, 1945.

S9 · Légifrance
Loi n° 70-459 du 4 juin 1970 relative à l'autorité parentale.
Repères du jeu : 1970.

S10 · Sénat
Loi n° 82-1172 du 31 décembre 1982 : prise en charge des frais d'IVG.
Repères du jeu : 1982.

S11 · Sénat
La loi du 6 juin 2000 et la révision constitutionnelle du 8 juillet 1999.
Repères du jeu : 1999, 2000.

S12 · Légifrance
Article 144 du Code civil, version modifiée par la loi du 4 avril 2006.
Repères du jeu : 2006.

S13 · Légifrance
Loi n° 2010-769 du 9 juillet 2010, article 1er : ordonnance de protection.
Repères du jeu : 2010.

S14 · Sénat
Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle.
Repères du jeu : 2014.

S15 · Légifrance
Loi constitutionnelle du 8 mars 2024 relative à la liberté de recourir à l'IVG.
Repères du jeu : 2024.

S16 · Persée Éducation
Décret du 25 mars 1924, articles 3 et 4.
Repères du jeu : 1924.

S17 · Haut Conseil à l'Égalité
Loi Engerand du 27 novembre 1909.
Repères du jeu : 1909.

S18 · Conseil constitutionnel
Préambule de 1946, alinéa 3, rappelé dans un commentaire de décision.
Repères du jeu : 1946.

S19 · Légifrance
Loi Neuwirth du 28 décembre 1967.
Repères du jeu : 1967.